

Contribuer à l'éducation des jeunes

Association loi 1901, reconnue d'utilité publique. Le centre Socio-Culturel Jean-Paul Coste s'investit depuis 2007 dans l'ouverture de son public au monde qui les entoure, en favorisant notamment l'élaboration de projets internationaux.

Au travers des différentes expériences solidaires engagée par notre structure (Pérou, Cambodge, Belgique, Allemagne, Canada, Maroc, Tunisie, Brésil, Inde...), le jeune public est sensibilisé à différentes cultures.

Cette découverte vise à éveiller chez les jeunes une curiosité pour appréhender notre monde. Elle favorise l'engagement volontaire dans des projets et prépare la transition vers une orientation professionnelle. Ces expériences sont ancrée dans une démarche et une méthode éducative basée sur la participation active des individus qui sont au centre du projet.

Le Centre Socio-Culturel Jean-Paul Coste répond à une demande récurrente des jeunes en quête de projets solidaires inter-culturels et à leur soif d'échanges et de découvertes.











PROJET CITOYENS DU MONDE NÉPAL



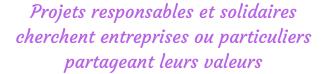




































Notre projet

Thème: Solidarité Népal
Date: 24 février au 10 Mars 2018
Effectif: 10 jeunes (14-17 ans) + 4 accompagnateurs

Objectifs:

- Organisation d'animations socioculturelles auprès des différentes écoles et associations locales
- Rencontre avec la population népalaise et découverte du patrimoine local
- Chantier de reconstruction dans un village touché par les tremblements de terre.
- Travaux de raccordement à l'eau potable



Ce que nous voulons

- * Sensibiliser les jeunes français aux enjeux environnementaux et sociétaux
 - * Soutenir les jeunes en valorisant leurs compétences et leurs projets
 - * Développer l'ouverture d'esprit
 - * Accompagner les jeunes vers leur responsabilisation

Mais aussi,

- * Développer la solidarité internationale
- * Venir en aide à la population locale
 - * Participer à un échange culturel



Notre collaboration:

Le mécénat, un engagement gagnant/gagnant ! Devenir partenaire de nos projets, c'est:

- * Participer ensemble à l'éducation et à la valorisation des actions jeunes
- * Favoriser la promotion et la reconnaissance de leur potentiel
- * Encourager la découverte, l'apprentissage de la diversité, l'éducation à la solidarité et à la citoyenneté

Vos avantages fiscaux:

Le mécénat est défini par l'arrêté du 6 janvier 1989 comme le soutien matériel apporté sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire, à une oeuvre ou à une personne pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général. depuis la loi du 1er août 2003, le mécénat est encouragé par des déductions fiscales.

Les entreprises qui font des dons pour des actions de mécénat au profit du Centre Socio-Culturel Jean-Paul Coste bénéficient d'une réduction de 60% à 66% de la valeur du don (contre un reçu fiscal). Cet exemple concret vous permettra de calculer la dépense réelle réalisée en

soutenant nos actions:

100,00€

 Montant de votre Don
 Réduction d'impôt
 Coût net

 1 000,00 €
 600,00 €
 400,00 €

 500,00 €
 300,00 €
 200,00 €

60,00€

40,00€